RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260609-26_JUIN_09_13-DE

Sainte-Maure de Touraine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(N° DEL-2026-JUIN-09/N°13)

¤ ¤ ¤

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, à 20 heures et 00 minute,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Annaïck RICHARD, Maire.

Etaient présents : Mme RICHARD, M. L'HERMINE, Mme NONET, M. PAGEARD, Mme BERNADET, M. PRIVARD, Mme MARIN, M. ISOARD, M. PASQUIER, Mme DEPLAIX, Mme NABINEAU, Mme GENDRE-VILLERET, M. ODET, M. HARDION, M. BRAULT, Mme MARIAU, Mme ARRAULT, M. BEZAULT, Mme AUBINEAU, Mme DURAND, M. CHAMPIGNY, Mme VACHEDOR, M. RICO.

Etaient excusés : M. LE NORMAND DE FLAGHAC, M. BOST (pouvoir à M. CHAMPIGNY), Mme BOISQUILLON (pouvoir à Mme VACHEDOR), Mme JUAN (pouvoir à M. RICO).

Etaient absents : /

Mme Karine MARIAU et M. Michel CHAMPIGNY sont désignés comme secrétaires de séance.

¤ ¤ ¤

Date de la convocation
3 juin 2026

Date de l'affichage
3 juin 2026

OBJET :

Subventions aux associations pour l'année 2026

Nombre de Conseillers en exercice27

Nombre de présents23

Nombre de votants26

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1611-4 et L. 2121-29,
Vu le budget primitif 2026,
Vu le tableau des subventions ci-annexé,
Vu la note de synthèse présentée,
Considérant l'avis de la Commission « Sport et Vie associative » du le 21 mai 2026,
Considérant que les associations locales participent activement à l'animation du territoire, au développement des pratiques sportives, culturelles et de loisirs, ainsi qu'au renforcement du lien social,
Considérant les Conseillers municipaux ne prenant pas part aux débats et aux votes, étant donné leur appartenance à une ou plusieurs associations subventionnées, selon la liste ci-dessous :

Mme NONET Maryline	- Amicale Ste-Maurienne d'Anciens Matériels Agricoles - ASMAMA - Société les amis du Patrimoine de Sainte-Maure-de-Touraine et de sa région - Souvenir Français - Comité Touraine Val de Vienne - Comité de Jumelage
Mme BERNADET Martine	- Génération Sport et Santé
M. PRIVARD Stéphane	- Comité de la Foire aux Fromages - Foyer des jeunes
Mme MARIN Christelle	- Full contact Sainte-Maurien
M. ISOARD Thierry	- Football Club Ste-Maure-Maillé - FCS2M
M. PASQUIER Pierre	- Comité de Jumelage - Les chemins buissonniers : Rando Club - Football Club Ste-Maure-Maillé - FCS2M
Mme DEPLAIX Florence	- Génération Sport et Santé - Colonie de Vacances - CGCV

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260609-26_JUIN_09_13-DE

Mme NABINEAU Catherine	- Les chemins buissonniers : Rando Club - Danses et Rythmes de Ste-Maure -DRSM - Foyer des Jeunes - Génération Sport et Santé
Mme GENDRE-VILLERET Nadine	- Sainte-Maure Athletic Club -SMAC - Danses et Rythmes de Ste-Maure -DRSM
M. ODET Patrick	- Comité de Jumelage - Les chemins buissonniers : Rando Club - Motivation, Initiation, Culture, Amusement, Loisir (MICAL) - La Boule Ste-Maurienne
M. HARDION Hervé	- Rugby Club de la Manse - Club de musculation de Sainte-Maure - Stay Strong - Comité de la Foire aux Fromages
M. BRAULT Sylvain	- Colonie de Vacances - CGCV
M. BEZAULT Franck	- Colonie de Vacances - CGCV
Mme AUBINEAU Estelle	- Foyer des jeunes
Mme DURAND Amélie	- Hand-ball Sainte-Maure - HBSM
M. LE NORMAND DE FLAGAHAC Jean	- Tennis Club de Sainte-Maure - TCSM

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés :

1) **DÉCIDE** l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2026 pour un montant de 44 808.30 €, dans les conditions et pour les montants figurant au tableau annexé à la présente délibération.

2) **DÉCIDE** d'accorder pour un montant de 5 845.00 € les subventions exceptionnelles ou affectées suivantes :

 - 945,00 € à la « Coopérative scolaire de l'école maternelle C. Perrault » destinée au projet pédagogique « Visite du Parc Zoologique Beauval » ;
 - 900,00 € à la « Coopérative scolaire de l'école élémentaire Voltaire » destinée au séjour pédagogique de trois jours à destination des trois classes CM1-CM2 ;
 - 700,00 € à l'association « Les Gaulois Joyeux Solidaires » destinée à l'organisation de la Fête de la musique ;
 - 500,00 € à l'association « Union Nationale des Combattants - AFN » destinée à l'achat de nouveaux drapeaux et matériels divers ;
 - 2 500,00 € au « Comité de la foire aux fromages » destinée à l'organisation de la « Foire aux fromages et à la gastronomie » ;
 - 300,00 € à l'association « Union Vélocipédique de Descartes » destinée à l'organisation d'une « Course en ligne reliant Sainte-Maure-de-Touraine et Descartes ».

3) **PRÉCISE** que les subventions exceptionnelles ou affectées constituent des montants plafonds et que leur versement sera subordonné à la présentation des justificatifs attestant de la réalisation effective des actions concernées et des dépenses engagées.

4) **DÉCIDE** l'inscription d'une provision de 4 646,70 € qui servira pour les subventions exceptionnelles ou affectées versées en cours d'exercice après délibération du conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260609-26_JUIN_09_13-DE

5) **DÉCIDE** d'inscrire au budget primitif 2026 les sommes nécessaires à l'attribution de ces subventions.

6) **AUTORISE** Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME : **Mairie de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE,**
Le dix juin deux mille vingt-six

La Maire,

MAIRIE DE Ste-MAURE-DE-TOURAINE R.F. (I. & L.)

Annaïck RICHARD

La Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-Préfecture de CHINON et publié sur le Site Internet de la commune le 02 JUIL. 2026

À Ste-Maure-de-Touraine, le 02 JUIL. 2026

La Maire,

MAIRIE DE Ste-MAURE-DE-TOURAINE R.F. (I. & L.)

Annaïck RICHARD

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260609-26_JUIN_09_13-DE

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 037-213702269-20260609-26_JUIN_09_13-DE

THÈME	ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS ATTRIBUÉES	
		Fonctionnement	Exceptionnelle ou Affectée
CULTURE - PATRIMOINE - TOURISME	Amicale Ste-Maurienne d'Anciens Matériels Agricoles (ASMAM)	300,00 €	
	Atelier « Auguste Renoir »	500,00 €	
	Commanderie des fromages de Sainte-Maure-de-Touraine	500,00 €	
	Comité de Jumelage	250,00 €	
	Les Meeples de Sainte-Maure	300,00 €	
	Philatélie et Cartophilie	200,00 €	
	Société les amis du Patrimoine de Sainte-Maure-de-Touraine et de sa région	100,00 €	
	Union Musicale	2 500,00 €	
EDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE	Colonie de Vacances (CGCV)	2 000,00 €	
	Coopérative scolaire Ecole Perrault	315,00 €	945,00 €
	Coopérative scolaire Ecole Voltaire	680,00 €	900,00 €
	Foyer des Jeunes	1 900,00 €	
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - DD	Botanique et Mycologie de Ste-Maure	200,00 €	
	Pigeons Voyageurs du Plateau de Sainte-Maure	300,00 €	
ENTREPRISES - COMMERCES - ARTISANAT	CAP Affaires Touraine Sud (CATS)	300,00 €	
	Syndicat des Commerçants des Marchés de France	100,00 €	
SOLIDARITÉ - SOCIAL - CONVIVIALITÉ	Motivation, Initiation, Culture, Amusement, Loisir (MICAL)	200,00 €	
	Les Gaulois Joyeux Solidaires	0,00 €	700,00 €
	Union Nationale des Combattants A.F.N.	300,00 €	500,00 €
	Vie Libre	300,00 €	
SPORTS et ACTIVITÉS DE LOISIRS	Badminton club de Sainte-Maure-de-Touraine	1 000,00 €	
	Basket Sainte-Maurien	500,00 €	
	Billard Club Sainte-Maure	400,00 €	
	Club de musculation de Sainte-Maure (Stay Strong)	500,00 €	
	Danses et Rythmes de Ste-Maure (DRSM)	500,00 €	
	Football Club Ste-Maure-Maillé (FCS2M)	5 000,00 €	
	Full contact Sainte-Maurien	800,00 €	
	Génération Sport et Santé	1 000,00 €	
	Groupement d'employeurs des clubs sportifs de SMT	6 000,00 €	
	Hand-ball Sainte-Maure (HBSM)	3 000,00 €	
	Judo Club de Sainte-Maure	1 700,00 €	
	La Boule Ste-Maurienne	300,00 €	
	Les Archers de la Manse (AMSM)	1 000,00 €	
	Les chemins buissonniers : Rando Club	300,00 €	
	Rugby Club de la Manse	1 500,00 €	
	Sainte-Maure Athletic Club (SMAC)	1 000,00 €	
	Sainte-Maure Tennis de table	850,00 €	
	Tennis Club de Sainte-Maure (TCSM)	4 000,00 €	
	Touraine Evènement Sport	2 000,00 €	
	Yoga	300,00 €	
VIE DES QUARTIERS - VIE CITOYENNE - ANIMATION DE LA CITÉ	Comité de la Foire aux Fromages	0,00 €	2 500,00 €
	Les Potins de Sainte-Maure-de-Touraine et des alentours	200,00 €	
	Sainte-Maure & Co en Fête	1 000,00 €	
ACTIVITÉS DIVERSES	Comice du monde Rural	413,30 €	
	Souvenir Français – Comité Touraine Val de Vienne	300,00 €	
	UV Descartes		300,00 €
	TOTAL GENERAL	**44 808,30 €**	**5 845, 00 €**
	TOTAL ATTRIBUTIONS		**50 653,30 €**